



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 15 JUIN 2016**

Étaient présents:

Directrice :	Annie Lamarre
Étudiant :	Taowa Munene-Tardif
Enseignants :	Marie-Ève Arseneau Louise Blanchette Julie St-Pierre Pierre Dansereau
Parents :	Joe Cacchione Geneviève Dodin Andrew Edwards, président du CÉ Eamon Egan Sylvie Morel Sheena Bassani Myriam Bourroche
Représentante de l'OPP :	Geneviève Dodin
Représentante de la Fondation :	Sheena Bassani
Représentante du Service de garde :	Lise Leblanc
Responsable de la vie étudiante :	Jacques Archambault
Membre de la communauté:	Éric Devlin

1. Présences et vérification du quorum par le président

À 18h40, Andrew Edwards constate qu'il y a quorum avec plus de la moitié des membres votants et plus de la moitié des parents présents, et ouvre la séance.

2. Accueil du Président et adoption de l'ordre du jour

Sheena Bassani souhaite ajouter un point concernant la distribution des certificats de réussite disciplinaire (« méritas ») en varia, mais indique qu'elle devra quitter en cours de séance. Geneviève Dodin offre de l'intégrer au point OPP, qui n'est pas très rempli, soit en 7.3.2. L'ordre du jour, tel que modifié, est proposé par Myriam Bourouche, secondé par Pierre Dansereau.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

En l'absence de visiteurs, ce point est passé.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 mai 2016

Il y a un ajout à apporter au point 11.3.3 : il est question des dates d'examens de fin d'année "des 6^e année". Au point 10.2, le vote a été proposé par Lise Leblanc, secondé par Sylvie Morel. L'adoption du procès-verbal tel qu'amendé est proposée par Julie St-Pierre, secondée par Myriam Bourouche. Il peut être publié sur le site de l'école.

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 18 mai (liste d'actions)

Voir le statut de chacune des actions suite à la séance du 18 mai en annexe A.

6. Rapport du président

6.1. Points d'information

Andrew Edwards annonce que le FACETival a été déplacé du 9 au 23 septembre, pour des raisons d'organisation. Marie-Ève Arseneau indique que le 23 septembre, les élèves du Con Brio quittent Montréal pour le Centre des Arts d'Orford, ce qui, s'ils devaient se produire sur la scène, impliquerait qu'ils passent au tout début de journée.

Andrew Edwards explique qu'en préparation de l'Assemblée générale annuelle des parents le 7 septembre, il a commencé à écrire un rapport du président. Il en lit les têtes de sections mais enverra son rapport aux parents par courriel. Annie Lamarre remarque que dans d'autres écoles, les parents membres du CÉ se réunissent en août ou septembre pour préparer l'AG. Sheena Bassani propose de le faire au même moment que la rencontre déjà prévue pour l'organisation du FACETival, soit le 23 août.

7. Rapports des parents

7.1. Comité de parents de la CSDM

Andrew Edwards était présent à l'avant-dernière réunion, d'où il appert que beaucoup de CÉ votent contre les budgets pro-forma pour montrer leur opposition aux coupures budgétaires. Annie Lamarre explique qu'un pro-forma est toujours difficile à approuver car il est prévisionnel, donc par définition incomplet. Eamon Egan souligne le problème de l'impossible comparaison entre années scolaires.

Aucun représentant de FACE n'a pu se rendre à la dernière réunion du CP (hier, mardi 14 juin), mais y a été présenté, par la toute nouvelle Coalition des parents pour le transport scolaire, une demande d'appui aux parents des écoles FACE, Atelier et Fernand-Séguin qui exigent plus de transparence de la part de la CSDM lors des nouveaux calculs attendus sur le coût du transport qui serait chargé aux parents (voir point 12.3.).

Les membres du CÉ décident d'adopter la résolution de soutien suivante :

Résolution 2016-06-15-001

Les membres du Conseil d'établissement de l'École FACE appuient la résolution présentée par la Coalition des parents pour le transport scolaire au Comité des parents de la CSDM le 14 juin 2016 concernant la demande d'une transparence accrue de la CSDM dans l'accès à et la communication de l'information disponible pour le calcul des frais chargés aux parents pour le transport scolaire. Proposé par Geneviève Dodin, secondé par Lise Leblanc. Adopté à l'unanimité.

Par ailleurs, la commissaire Violaine Cousineau (qui représente le Sud-Ouest) a voté contre le budget de la CSDM pour marquer son opposition aux coupures budgétaires, puis quitté le MEMO pour siéger comme indépendante. Elle a par la suite également été démise de ses fonctions au comité exécutif de la CSDM.

7.2. Comité de parents CSEM

Le nouveau programme d'histoire au secondaire sera implanté dans les écoles de la CSEM dès septembre 2016, malgré que le ministère de l'Éducation ait annoncé vouloir repousser cette échéance. Le Comité de parents demande que cette implantation « forcée » soit retardée en raison du manque de consultations en amont de cette décision, du caractère controversé du programme, et parce qu'elle n'a pas l'objet d'un vote au Conseil des commissaires.

7.3. OPP

7.3.1. Activités

La vente de garage s'est bien déroulée malgré le déplacement de la date de samedi à dimanche. À l'automne, le comité OPP décidera s'il souhaite la tenir à nouveau au printemps 2017.

Pour les besoins de financement, le premier match des Alouettes a lieu ce vendredi 17 juin, mais personne ne peut s'occuper de la location du stationnement de l'école aux spectateurs. Geneviève Dodin suggère à Julie St-Pierre et Jacques Archambault de profiter de cette opportunité, ainsi que des matchs suivants au cours de l'été, pour ramasser des fonds pour leurs voyages avec les classes de secondaire. Elle leur enverra la liste des dates de match.

7.3.2. Remise des certificats de réussite disciplinaires (« méritas »)

Sheena Bassani rappelle que par le passé, le CÉ avait pris une résolution à l'effet qu'advenant l'annulation d'une tradition de FACE par l'administration, celle-ci devait en aviser le CÉ à l'avance plutôt que de le mettre devant le fait accompli. En ce printemps 2016, le comité des organisateurs a décidé de ne plus remettre de « méritas » lors du gala des finissants, et plutôt de demander à chaque enseignant de remettre ces prix en classe. Sheena Bassani se déclare consternée par ce manque de visibilité donné à l'excellence, surtout dans la mesure où l'annonce en a été faite si tard et qu'une annonce faite plus tôt aurait permis au département de musique de décerner ces prix lors des concerts de fin d'année. Marie-Ève Arseneau et Eamon Egan abondent dans ce sens. Jacques Archambault également, mais il souligne du même souffle que les raisons avancées pour soutenir cette décision étaient légitimes : la remise de plusieurs dizaines de prix rendait la cérémonie très longue, avec une perte d'attention du public proportionnelle au temps qui s'écoule. Certains enseignants présents indiquent qu'il leur a été plus agréable de s'adresser à leurs élèves dans un cadre restreint et sur un ton plus personnalisé.

Annie Lamarre souligne tout d'abord que toute résolution passée par un CÉ n'est valable que pour l'année scolaire en cours. Si le CÉ désire maintenir des résolutions sur plusieurs années, il faut pour cela

qu'une personne porte la résolution à nouveau en début d'année, et que celle-ci soit à nouveau votée. Elle demande ensuite, s'il existe des traditions *immuables* et considérées *essentielles* à FACE, qu'on lui en fasse une liste précise.

Par ailleurs, elle rappelle que l'organisation de la soirée de gala ne relève pas du CÉ. L'année 2015/2016 a été une année difficile, notamment en raison des moyens de pression : les différents comités au sein de l'école ont eu moins de temps pour siéger et rendre leurs conclusions sur les sujets qui relevaient d'eux. Le comité d'enseignants responsable d'organiser cette soirée a considéré qu'il serait souhaitable d'éviter une trop grande perte de temps, et qu'il était préférable de donner aux élèves une reconnaissance plus marquée, plus individuelle, dans le cadre restreint de la classe, plutôt que devant une assemblée dont la moitié n'écoute déjà plus. Elle reconnaît toutefois que le tout a été annoncé trop tard.

Sheena Bassani souligne qu'il existe plusieurs solutions pour réduire la durée de la remise des prix, et rappelle que FACE est une école dédiée aux Beaux-Arts : au moins ces matières-là devraient faire l'objet d'une reconnaissance particulière au gala. Elle propose de passer une résolution à l'effet de maintenir la tradition de la distribution des prix mérités au prochain gala. Mme Blanchette, qui siège sur le comité ayant fait la recommandation initiale, indique qu'elle ne voit pas d'inconvénient à ce que les prix des Beaux-Arts soient remis lors des concerts. Sheena Bassani souhaite que le sujet soit tout de même revu lors de la prochaine année scolaire.

7.4. Fondation

Sheena Bassani indique que les différends entre l'école et la Fondation au sujet de la comptabilité de la Forêt enchantée ont enfin été réglés. L'espace sera inauguré le 16 juin (sur invitation seulement), puis une journée « portes ouvertes » se tiendra vendredi 17 juin pour tous les parents et visiteurs de l'école.

Annie Lamarre rappelle que le protocole d'entente entre l'école et la Fondation est en cours d'examen, et souligne à gros traits qu'il est désormais vital que la Fondation aille chercher des commandites extérieures pour soutenir les parents qui ne peuvent payer les frais de scolarité de leurs enfants à FACE.

8. Rapport du conseil des élèves

Taowa Munene-Tardif indique que la fête de fin d'année du secondaire s'est déroulée le 8 juin dernier dans la cour et a été un succès. Elle a rassemblé environ 250 élèves et permis de ramasser 100\$. Il annonce également que les activités 2016-2017 du conseil étudiant commenceront dès le premier jeudi de la rentrée.

Myriam Bouroche souligne que Taowa Munene-Tardif a été exceptionnellement assidu au CÉ depuis le début de l'année, et qu'il a contribué de manière remarquable aux discussions, notamment d'un point de vue des procédures, ce qui est tout à fait rare et digne de mention. L'ensemble de l'assemblée approuve entièrement et une main d'applaudissements chaleureux vient souligner ces félicitations collectives.

9. Rapport des enseignants

9.1. Points d'information et/ou discussion

Rien à signaler, les examens du primaire sont terminés et en cours pour le secondaire.

9.2. Activités et sorties

Il y a quelques sorties à approuver pour cette fin d'année et quelques autres pour 2016-2017. Julie St-Pierre indique que pour le voyage de Boston, il manque l'information sur les campagnes de financement car elle se trouvait sur le verso de la feuille originale qui n'a été photocopiée que recto. L'approbation de ce voyage est donc remise à septembre 2016.

Geneviève Dodin rappelle à Julie St-Pierre que le voyage en Europe n'avait pas été approuvé à la dernière séance en raison d'un possible changement de prix et du manque d'information sur le financement : il faudra donc également l'approuver en septembre.

Au sujet du camp Jouvence, Joe Cacchione souligne que quand on parle de campagnes de financement, donc d'argent, la clarté est absolument indispensable, et qu'il serait préférable de ne pas mettre « ... » après deux moyens de levées de fonds, mais plutôt de lister tous les moyens prévus. L'approbation de l'ensemble des sorties sauf Boston est proposée par Myriam Bouroche, secondé par Julie St-Pierre.

10. Rapport des autres membres du personnel

10.1. Service de garde

Lise Leblanc n'a rien à rapporter de particulier.

10.2. Personnel de FACE

Jacques Archambault souligne que le bal des 6^e années s'est extrêmement bien passé, et que les concerts de fin d'année sont superbes, pour tous les niveaux et toutes les disciplines : il félicite les enseignants pour leur travail. Andrew Edwards profite de l'occasion pour souligner que l'horaire des concerts du primaire durant la journée est vraiment difficile à tenir pour beaucoup de parents qui ne peuvent pas se libérer de leur emploi pour y assister.

11. Rapport de la direction

11.1. Points d'information

Annie Lamarre rappelle que la loi 86 modifiant la LIP sera discutée à l'automne par l'Assemblée nationale dans sa nouvelle mouture. Les points les plus controversés du premier projet de loi ont été abandonnés, mais certains changements s'en viennent, notamment quant au droit de vote des commissaires parents, quant au Projet éducatif, etc.

À la CSDM, le financement des postes remis est toujours incertain (5^e jour de la technicienne en bibliothéconomie), mais au moins l'école FACE a obtenu l'ajout de deux postes d'aides-concierges, portant l'équipe à un total de neuf concierges.

11.1.1. Fin d'année

- C'est l'effervescence à FACE ces semaines-ci; les activités, concerts, spectacles se bousculent. La Forêt enchantée sera inaugurée demain jeudi 16 juin : Annie Lamarre se réjouit que cette « terrasse pédagogique » soit enfin accessible à la communauté FACE.
- Grâce à un financement de la CSEM, Annie Lamarre annonce que l'école va pouvoir remplacer une grande partie des casiers du primaire d'ici la rentrée 2016.
- Les mauvaises créances de l'école FACE se montent à 50 000\$ pour l'année 2015-2016 seulement (frais d'inscription non payés). À nouveau, Annie Lamarre souligne le caractère absolument essentiel d'une meilleure contribution de la Fondation aux dépenses de l'école, considérant un tel « trou » dans le budget de fonctionnement.
- EREHDAA : Pierre Dansereau indique qu'il faut développer un programme quinquennal à ce chapitre, car la situation est trop brouillonne actuellement. Il souligne également le besoin d'une meilleure communication entre les deux volets linguistiques de l'école en ce qui concerne les efforts en orthopédagogie. Annie Lamarre rappelle qu'une ressource externe a été engagée sur recommandation du comité EREHDAA, et que l'école attend ses recommandations pour la fin 2016. Le problème principal relève du fait que FACE n'offre pas de multiniveaux alors qu'il est très

difficile, pour un élève ayant des difficultés d'apprentissage, de performer dans toutes les matières. Lorsqu'un niveau est passé malgré une situation d'échec, et que ceci se répète sur plusieurs années, les problèmes prennent de l'importance. La question revient donc à se demander si, pour favoriser sa réussite, il est préférable de réorienter l'élève (changement d'école) ou de lui fournir de l'aide en le laissant dans un milieu très exigeant.

- Le bilan des Questionnaires santé récoltés à l'école en début d'année est disponible. Annie Lamarre en fera la distribution à l'issue de la séance. L'analyse de la DSP indique qu'il n'existe pas de problématique particulière sur la qualité de l'air à FACE. Toutefois, le processus d'évaluation continue, d'autres observations sont à venir, notamment lors des travaux futurs. On souligne que cette analyse est celle d'un angle de vue et d'un moment particulier. Eamon Egan demande si la ventilation est suffisante : Annie Lamarre répond qu'il n'y a pas de système d'échangeur d'air, la ventilation se fait par l'ouverture des fenêtres. Au sous-sol, celles-ci sont difficiles d'accès, et dans certaines salles, elles donnent directement sur la rue University, ce qui implique non seulement beaucoup de bruit mais aussi des odeurs de gaz d'échappements dans les classes lorsqu'on les ouvre.
- Travaux : La salle de bain des filles du 4^e étage sera refaite cet été. Les travaux de la bibliothèque seront terminés pour la rentrée; les ouvrages devraient être de retour dans les prochaines semaines.

11.1.2. Rentrée scolaire et année 2016-2017

- La rentrée sera progressive sur trois jours pour les élèves du préscolaire seulement. Au primaire et au secondaire, les heures d'entrée s'échelonneront sur une seule journée.
- Nouvel horaire : un Journal sera envoyé aux parents prochainement pour expliquer les changements à venir. Annie Lamarre signale que, contrairement à ce qui a été affirmé par certaines personnes, il est impossible de revenir en arrière sur la question des horaires, car les tâches ont été affichées, le personnel engagé, les budgets alloués sur la base de ce nouvel horaire. Elle souligne que le nouvel horaire est en fait l'inverse de la situation actuelle, puisque désormais toutes les classes du primaire commenceront à des heures différentes mais termineront en même temps.
- Prise des présences : le système informatique permettra d'envoyer un courriel aux parents pour les informer de l'absence ou du retard non justifié de leur enfant.
- Bonification d'offre de services : la Caisse populaire Desjardins du centre-ville (complexe Desjardins) offre du financement pour des projets novateurs à l'école. Annie Lamarre va déposer une demande pour un projet de bonification de l'offre de services au primaire qui impliquera les élèves du secondaire. L'idée est que grâce à ces fonds, des élèves du secondaire puissent être formés (« coachés ») pour ensuite encadrer des petits groupes du primaire au service de garde, par exemple pour de l'aide aux devoirs ou des équipes sportives. Ce type de projet pourrait en parallèle favoriser la persévérance scolaire, et peut-être encourager des enfants du primaire à rester à FACE pour le secondaire. Joe Cacchione demande de faire attention à la contrepartie demandée pour cette subvention. Myriam Bouroche rappelle à ce titre que lors de l'octroi du financement pour la Forêt enchantée, la Caisse Desjardins avait demandé de mettre en place une caisse scolaire à l'école (ce qui avait été refusé par les membres du CÉ). Geneviève Dodin demande si ce financement est récurrent – Annie Lamarre croit que oui. Jacques Archambault indique que pour les équipes sportives de compétition, la ligue exige toujours la présence d'un adulte de l'école et que cela ne pourrait pas être un élève du secondaire.

11.1.3. Projet éducatif

Une première rencontre avec le personnel s'est tenue le 24 mai. L'analyse de situation continuera en bonne et due forme avec parents et élèves à l'automne 2016.

11.1.4. Personnel 2016/2017

Annie Lamarre évoque rapidement les départs de certains enseignants. Elle souligne toutefois le fait que ces enseignants ne quittent que pour se rapprocher de leur propre domicile, ou pour un congé de maternité. Le sentiment d'appartenance est très fort chez le personnel.

11.1.5. Transport scolaire

Suite à une information obtenue du cabinet du Ministre de l'éducation à la mi-mai, les parents ont la possibilité de défrayer les coûts de transport scolaire de leurs enfants s'ils le souhaitent. Voir le point du comité Transport 12.3. Annie Lamarre rappelle qu'un retour aux anciens horaires est désormais impossible.

11.2. Points d'adoption ou d'approbation

11.2.1 Profil du gestionnaire

L'approbation du profil du gestionnaire préparé par Andrew Edwards est proposée par Pierre Dansereau, secondée par Myriam Bouroche.

11.2.2. Budget pro-forma

Annie Lamarre passe rapidement à travers les diverses colonnes et résume la situation à l'effet que presque tous les fonds diminuent de plusieurs milliers de dollars. Le « réinvestissement de 15 millions de dollars » annoncé par la CSDM au printemps se résume, pour FACE, à 27 000\$ supplémentaires dans le fonds 3, « Mesures probantes et innovantes ». Ceci permettra peut-être d'apporter une aide aux élèves du secondaire via les enseignants déjà présents à l'école.

Les membres de l'assemblée se prononcent unanimement contre ce budget pro-forma, pour marquer leur opposition aux coupures budgétaires. Andrew Edwards date et signe le document en séance avec ce commentaire. Proposé par Julie St-Pierre, secondé par Joe Cacchione.

11.2.3. Manuels, fournitures scolaires, établissement des coûts

Annie Lamarre attire l'attention des membres du CÉ sur le document détaillant l'ensemble des coûts par année de scolarité. Ce document, distribué en séance, est exigé de la part de toutes les écoles de la CSDM. Elle précise qu'il y a des coûts obligatoires (frais d'inscription, cahiers d'activités, polo de concert et T-shirt de sport lorsque l'élève est nouveau en plus certaines sorties culturelles), et des coûts facultatifs (polo de concert et T-shirt de sport lorsque l'élève en possède déjà, certaines activités lorsqu'elles ne font pas partie du curriculum). Les sorties obligatoires sont en grande partie ce qui explique que le coût varie selon chaque année. Les parents recevront ce document pour chacun de leurs enfants d'ici la rentrée de septembre, et seront facturés des frais non encore réglés lors du paiement de l'inscription en février 2016 (exemple : sorties culturelles prévues pour 2016-2017).

Annie Lamarre souligne que ces frais sont extrêmement élevés pour une école publique – on parle de totaux de 700\$ et plus dès la 1^e année du primaire. Andrew Edwards remarque que les seuls frais d'inscription ont désormais dépassé le seuil psychologique de 500\$ par an, et qu'il faut faire attention, passé un certain point, à la mise en péril du statut « public » d'une école. Annie Lamarre rétorque qu'à ses yeux ce point est dépassé depuis bien longtemps à FACE. Ces coûts doivent être revus à long terme, avec la contribution incontournable de la Fondation. Elle souligne d'ailleurs que la plupart des autres écoles vendent elles-mêmes les manuels scolaires, avec une marge de 10%. À ce chapitre seulement, le prix est moins élevé à FACE puisque les parents achètent directement les manuels à la librairie.

Geneviève Dodin demande pourquoi désormais les élèves doivent payer leur carte d'étudiant (10\$), jusqu'ici fournie gracieusement. Annie Lamarre répond que c'est en fait la contribution à la vie scolaire, donc à une partie du budget du conseil des élèves, que couvre ce 10\$ supplémentaire. Cette précision

sera apportée. 10\$ sont chargés pour la carte étudiante seulement en cas de perte et remplacement. Elle ajoute que les frais de « surveillance sécuritaire » de 265\$ sont quelque chose de spécifique à FACE en raison de la taille et de la configuration de l'édifice, ainsi que de l'organisation scolaire et des très nombreux déplacements d'élèves tout au long d'une journée. Geneviève Dodin réplique que pourtant, lors du paiement des frais d'inscription, la feuille d'explications indique que les frais de surveillance correspondent à une politique générale existant dans *toutes les autres écoles* ! Annie Lamarre va vérifier et faire amender si nécessaire.

Myriam Bouroche souligne que le « matériel de base » semble être calculé sur la base de un seul item pour l'année, or les enfants utilisent bien plus qu'un crayon à mine ou une efface : il conviendrait, par principe, de considérer ce total comme bien supérieur. Par ailleurs, elle remarque qu'il n'est fait nulle part mention des frais de service de garde et inscriptions aux activités des journées pédagogiques, dont les coûts totaux avaient été discutés à la dernière séance, et qui font, eux aussi, considérablement augmenter les coûts annuels, surtout au primaire. Elle demande que ce soit ajouté, au moins à titre d'information de bas de page sur les listes du primaire.

Taowa Munene-Tardif souligne des incohérences dans certaines listes de matériel pour une seule et même année de scolarité (exemple : plusieurs demandes de stylos identiques pour des matières différentes). Il suggère d'ajouter une note en bas de page à l'effet que les parents sont toujours invités à recycler les effets de l'année précédente, et à réfléchir sur une base globale, et non « par matière », pour l'achat des items de base. Myriam Bouroche abonde dans ce sens en demandant une meilleure harmonisation par niveau pour éviter les demandes redondantes.

Sylvie Morel remarque qu'en 11^e année, soit la dernière année de scolarité, il y a un certain nombre de dépenses certes non obligatoires mais qu'il est extrêmement difficile de refuser à son enfant : chandail, album, bal des finissants. Toutes ces activités sont payantes, et se montent à environ 250\$, et c'est sans parler du voyage à New York. Même si elle reconnaît que ces dépenses sont non obligatoires, elle souligne leur poids symbolique pour chaque finissant et considère que ce devrait être ajouté, au moins comme une note en bas de page pour la liste de 5^e secondaire.

Annie Lamarre prend note des demandes, et insiste à nouveau sur le plus que nécessaire effort de guerre à fournir par la Fondation pour faire entrer de l'argent extérieur et non seulement aider l'école dans sa mission, mais aussi, à terme, faire baisser ces frais. Pour l'instant, les seules entrées d'argent de la Fondation proviennent de la quête en fin de concert, autrement dit de la poche des parents. Andrew Edwards rappelle que la plupart des commanditaires approchés par une fondation d'école demandent toujours « combien donnent les parents ». Si les entrées d'argent ne sont pas grandes, les commanditaires sont plus frileux.

Jacques Archambault insiste sur le besoin d'aller chercher de l'argent dans l'économie privée pour des projets ponctuels et annonce qu'il travaillera là-dessus avec Annie Lamarre en 2016-2017. Cette dernière annonce d'ailleurs que la Fondation Génération offrira 60 déjeuners et 60 dîners quotidiennement à l'école dès l'an prochain. Joe Cacchione intervient pour souligner que cette Fondation vient, par la suite, vendre des « billets » à l'école pour financer le projet en question. Il souligne que les compagnies ne donnent rien gratuitement, et surtout pas si elles ne voient pas de « date de fin » sur un projet ou une sollicitation. Elles exigeront toujours d'avoir des preuves de la pérennité d'un projet, soutenu par d'autres ressources que les leurs.

Éric Devlin remarque que pour une campagne de financement à laquelle il a participé dans le cadre de ses activités professionnelles, 1 000 entreprises ont été sollicitées, pour 0\$ récoltés. Il souligne que c'est un travail très difficile qui implique de « tordre des bras » et de dire exactement à quoi servent les fonds. Les compagnies sont déjà, toutes, très sollicitées. Il se demande si le gouvernement du Québec ne pourrait pas être convaincu de créer le même genre de « fonds » qu'il a créé pour le milieu culturel, dans lequel il accote, à hauteur de 5 M\$, les fonds ramassés par les organismes culturels lors de leurs

campagnes de financement. Ces fonds sont ensuite gelés pour dix ans, et investis avec un taux d'intérêt très avantageux.

Il faut clore la discussion. L'établissement des coûts, avec les amendements demandés, est proposé par Lise Leblanc, secondé par Julie St-Pierre. Geneviève Dodin demande le vote. Pour : 6. Contre : 2. Abstention : 2. Adopté.

11.2.4. Règles de vie

Annie Lamarre souligne que le document présenté est certes dans un format légèrement différent de l'actuel, mais que le contenu en lui-même n'a pas été changé. Seules les incohérences ou règles manifestement non respectées depuis longtemps ont été retirées. Tout changement sur le fond, tout ajout nécessite la consultation d'un comité formé à cette fin, ce qui n'a pas pu être fait cette année en raison des moyens de pression. Eamon Egan demande s'il ne serait pas pertinent d'ajouter plus de détails sur la politique de lutte contre l'intimidation dans ce document. Annie Lamarre répond que oui, mais que ce ne pourra être fait qu'en 2016-2017 par l'intermédiaire dudit comité.

Geneviève Dodin indique que le paragraphe sur les retards est confus, et qu'elle a envoyé une proposition plus structurée à Annie Lamarre. Myriam Bouroche propose d'adopter le document tel quel, de façon temporaire, en prévision d'une révision, notamment dans le cadre du comité du Projet éducatif. Elle est secondée par Eamon Egan. Pas d'opposition. Adopté.

12. Rapport des sous-comités

12.1. Comité sur l'organisation scolaire

Rien à signaler.

12.2. Comité sur le projet éducatif

Rien à signaler. (voir point de la direction, 11.1.3.)

12.3. Comité sur le transport scolaire

Suite à des contacts avec le ministère de l'Éducation, et contrairement à ce qui avait été communiqué jusqu'ici, les parents peuvent participer financièrement au maintien du service de transport et la CSDM a été invitée en mai 2016 à s'entendre avec eux. Début juin, la CSDM a préparé trois scénarios de coûts différents pour FACE, selon des taux de remplissage des autobus (100%, 80%, 60%), basés sur la fréquentation préscolaire et 1-2-3e année de 2015-2016. Les coûts s'échelonnent, selon ces scénarios, de 758\$ à plus de 1 000\$ par an et par enfant pour FACE.

L'assemblée extraordinaire des parents touchés par la question du transport, organisée par la Coalition des parents pour le transport scolaire (issue des trois écoles à vocation auxquelles la CSDM prévoyait supprimer le transport en septembre 2016), lundi 13 juin, a rassemblé entre 250 et 300 parents.

Les parents de FACE demandent à la CSDM d'élaborer des scénarios de coûts plus fins et plus réalistes, notamment en optimisant/simplifiant les trajets des autobus, ainsi qu'en ouvrant le service aux 4-5-6e années en après-midi également. À FACE, ce serait désormais possible car suite au changement des horaires, l'école ne semble plus être jumelable avec d'autres écoles bénéficiant du transport : cela impliquerait des lignes exclusives, donc un service potentiellement plus flexible.

Mercredi 15 juin, en même temps que la séance du Conseil d'établissement, la Coalition des parents pour le transport scolaire (FACE y est représentée par Anne-Karine Tremblay) se présente au Conseil des commissaires de la CSDM pour déposer officiellement ces demandes. Par la suite, la CPTS continuera ses représentations auprès du gouvernement du Québec afin d'obtenir un financement adéquat du transport scolaire à Montréal.

Pas de nouveaux développements sur le projet Trottibus (en suspens). Pas de nouvelles de l'arrondissement du Plateau qui devait installer des bornes vélo sur le trottoir de la rue University.

12.4. Comité sur le bilinguisme

Un rendez-vous est prévu le 28 juin avec Annie Lamarre, pour présenter les recommandations du comité et discuter des projets possibles.

13. Varia

Jacques Archambault souhaiterait que les parents, qui ont grandement participé au succès du bal des 6^e années en fournissant de la nourriture, soient publiquement remerciés. Andrew Edwards répond qu'il le fera avec plaisir lors de l'Assemblée générale annuelle des parents en septembre.

14. Levée de la séance

Décidée par Andrew Edwards à 21 h. La rencontre des membres parents est prévue le 23 août pour préparer le FACEtival et l'assemblée générale. Cette dernière aura lieu le 15 septembre 2016.

Geneviève Dodin
2016-06-16

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 18 MAI 2016

No	Action	Responsable	Statut
1	Apporter les modifications au PV et liste d'actions de la séance d'avril 2016	Geneviève Dodin, Myriam Bouroche	Fait
2	Publier le PV de la séance d'avril 2016 sur le site de l'école	Annie Lamarre	Fait
3	Afficher la campagne de sensibilisation à la sécurité en vélo de la SAAQ	Conseil des élèves	À faire en septembre
4	Trouver des élèves volontaires pour se produire lors du FACEtival, et contacter des anciens élèves	Marie-Ève Arseneau	En cours
5	Envoyer un rapport des questions abordées au comité de parents EMSB au sujet des élèves HDAA aux autres membres du CÉ	Eamon Egan	À faire
6	Envoyer le courriel d'invitation à la vente de garage aux nouveaux parents 2016/2017	Annie Lamarre	Fait
7	Signer l'entente entre l'école et la SCC pour lancer le projet Trotibus	Annie Lamarre	En suspens
8	Envoyer à Annie Lamarre le texte revu concernant les possibilités de bénévolat à l'école, pour insertion dans les pages roses de l'agenda	Geneviève Dodin	Fait
9	Communiquer à Albert Ghitescu les coordonnées de l'organisme qui fournit les cartons de récupération d'items de recyclage	Lise Leblanc	Les contenants sont désormais payants. On s'est servi de sacs de recyclage
10	Rappeler aux parents qu'il est de la responsabilité des élèves de rattraper leur retard en cas d'absence prolongée pour vacances en-dehors des dates de vacances scolaires	OPP	Fait
11	Apporter des précisions sur le montant et les campagnes de financement prévues pour le voyage en Europe 2017	Julie St-Pierre	Fundscrip, Dot&Lil (savons), détails suivront en septembre
12	Fournir le formulaire d'autorisation pour la sortie au Camp Jouvence 2017	Andrée Pelletier	Fait
13	S'informer auprès du YMCA centre-ville pour savoir s'il est possible d'avoir un éducateur/aide aux devoirs "détaché" auprès des élèves du "bloc dépannage" du SDG, afin d'élargir celui-ci	Lise Leblanc	Voir nouveau projet présenté par Annie Lamarre au CÉ juin
14	Déterminer si le retour du 5e jour/semaine de la technicienne en bibliothéconomie est financé par la CSDM	Annie Lamarre	Confirmation écrite en attente
15	Déterminer le temps famille pour les 1e et 2e années (10 ou 15 min ?) et ajuster l'heure de début en conséquence pour ces classes	Annie Lamarre, équipe école	À faire, rencontre prévue en juin
16	Faire commenter et approuver le profil du gestionnaire par les autres membres du CÉ d'ici juin	Andrew Edwards, membres du CÉ	Fait